

# ASSEMBLÉE CONSTITUANTE CITOYENNE DU QUÉBEC

## PROCÈS-VERBAL DE LA CINQUIÈME RENCONTRE ACRQ 05 ESTRIE

Sherbrooke, le 13 octobre 2015

---

Cinquième réunion de l'ACRQ 05 Estrie tenue au 4445, rue Chauveau (édifice du parc Olivier-Chauveau), à Sherbrooke, le mardi 13 octobre 2015, à 18 h 30.

Présents : M. Alain Bergeron  
M. Martin Choquette  
M. Pierre-Luc Gilbert  
M. Carl Lajeunesse  
Mme Danielle Morin  
Mme Suzelle Tardif

---

### **1. Choix d'un président et d'une secrétaire d'assemblée**

Danielle Morin propose Alain Bergeron comme président d'assemblée, appuyée par Suzelle Tardif. De façon que chacun acquiert de l'expérience à titre de président d'assemblée, Alain suggère Pierre-Luc Gilbert qui répond qu'il acceptera la prochaine fois. Alors, Alain accepte de présider la rencontre. Danielle Morin agit comme secrétaire.

### **2. Tour de table et présentation**

Nous procédons à un tour de table où Martin Choquette explique l'importance pour lui d'utiliser des slogans faciles à comprendre sur les articles promotionnels, comme par exemple : Le pouvoir au peuple. Suzelle Tardif demande quelle différence nous faisons entre les québécois de souche et les immigrants. Alain Bergeron précise que tout être humain du territoire québécois devrait s'intéresser au mouvement et avoir droit de parole.

### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Alain Bergeron propose l'adoption de l'ordre du jour, secondé par Pierre-Luc Gilbert. Adoption sans opposition.

### **4. Lecture et adoption du compte rendu de la rencontre précédente**

Danielle Morin fait la lecture du compte rendu du 29 septembre dernier. Alain propose son adoption, secondé par Suzelle Tardif. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

## 5. Révision des énoncés de mission de l'ACCQ

5.1. Au bouton 1 - Vision : les propositions de Carl Lajeunesse et d'Alain Bergeron sont adoptées à l'unanimité.

Version du site web	Version du 13 octobre 2015
"Le nom que porte présentement notre regroupement, Assemblée constituante citoyenne du Québec, ne signifie aucunement que nous prétendons avoir la légitimité de présumer de la volonté du peuple québécois ou choisir à sa place la façon dont il décidera de se gouverner lorsque l'Assemblée constituante sera convoquée par le pouvoir légitime."	"Le nom que porte présentement notre regroupement, Assemblée constituante citoyenne du Québec, ne signifie aucunement que nous prétendons avoir la légitimité, <b>pour le moment</b> , de présumer de la volonté du peuple québécois ou choisir à sa place la façon dont il décidera de se gouverner lorsque l'Assemblée constituante sera <b>idéalement</b> convoquée par le pouvoir <del>légitime</del> <b>en place</b> ."

5.2. Au bouton 3 - Moyens et objectifs : Dans l'introduction, Suzelle Tardif a remis en cause la formulation de la phrase "Vous engagez-vous avec nous?", disant qu'on n'y voyait pas de référence à la responsabilisation de chacun. Après maintes discussions, nous avons ajouté le texte suivant à la fin. Modification acceptée à l'unanimité.

Version du site web	Version du 13 octobre 2015
" L'Assemblée constituante citoyenne du Québec s'engage à l'instauration d'une véritable démocratie par un processus constituant libre de ses délibérations. Vous engagez-vous avec NOUS?"	" L'Assemblée constituante citoyenne du Québec s'engage à l'instauration d'une véritable démocratie par un processus constituant libre de ses délibérations. Vous engagez-vous avec NOUS? <b><u>Nous croyons en l'importance de s'engager pour soi avec NOUS!</u></b> "

Dans la partie relative à l'objectif 1, dans la section "Moyens", nous avons modifié les points 2 et 3, comme suit :

Version du site web	Version du 13 octobre 2015
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer le peuple québécois pour qu'il devienne un peuple constituant en lui offrant des outils d'éducation populaire par l'entremise de notre site internet, nos séminaires en ligne et nos rencontres informatives.</li> <li>• Bâtir des ponts avec la société civile."</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer le peuple québécois pour qu'il devienne un peuple constituant en lui offrant des outils d'éducation populaire par l'entremise de notre site internet, nos séminaires en ligne <del>et</del>, nos rencontres informatives, <u>etc.</u></li> <li>• Bâtir des ponts avec la société civile <u>(organismes communautaires, fondations, regroupements citoyens, syndicats, etc.).</u>"</li> </ul>

Dans la partie relative à l'objectif 2, dans la section "Moyens", nous avons modifié le point 5, comme suit (nous avons enlevé une virgule) :

Version du site web	Version du 13 octobre 2015
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inviter tous les Constituant.e.s à participer à la rédaction d'une constitution préparatoire, une fois que nous aurons ensemble défini, son mode de fonctionnement. L'Assemblée constituante citoyenne du Québec orchestrera alors une Constituante simulée. Tous les débats de l'Assemblée constituante citoyenne du Québec seront accessibles sur internet."</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inviter tous les Constituant.e.s à participer à la rédaction d'une constitution préparatoire, une fois que nous aurons ensemble défini son mode de fonctionnement. L'Assemblée constituante citoyenne du Québec orchestrera alors une Constituante simulée. Tous les débats de l'Assemblée constituante citoyenne du Québec seront accessibles sur internet."</li> </ul>

Nous avons modifié la définition de l'objectif 3 comme suit :

Version du site web	Version du 13 octobre 2015
<p>" D'ici la prochaine élection générale au Québec, faire pression sur les partis et sur l'Assemblée nationale pour nous assurer que soit convoquée, rapidement après l'élection, une Assemblée</p>	<p>" D'ici la prochaine élection générale au Québec, faire pression <u>sur les futurs candidat.e.s.</u> sur les partis et sur l'Assemblée nationale pour nous assurer que soit convoquée, rapidement après l'élection, une</p>

constituante, totalement libre de ses délibérations."	Assemblée constituante, totalement libre de ses délibérations."
---	---

Dans la partie relative à l'objectif 3, dans la section "Moyens", nous avons modifié les points 1 et 2, comme suit :

Version du site web	Version du 13 octobre 2015
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobiliser un minimum de 100 000 personnes comprenant bien le sens d'une démarche constituante non partisane."</li> <li>Faire les pressions nécessaires sur ceux et celles qui souhaitent nous représenter pour qu'ils ou qu'elles s'engagent, au-delà de toute ligne de parti, à convoquer, sans délai, une assemblée constituante non partisane, libre de ses délibérations. Suite au prochain rendez-vous électoral québécois, cette Assemblée constituante sera mandatée pour rédiger et faire adopter notre toute première constitution démocratique du Québec qui sera ensuite entérinée par l'ensemble de la population du Québec."</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobiliser un minimum de <b>1000 personnes par circonscription</b> <del>100 000 personnes</del> comprenant bien le sens d'une démarche constituante non partisane."</li> <li>Faire les pressions nécessaires sur ceux et celles qui souhaitent nous représenter pour qu'ils ou qu'elles s'engagent, au-delà de toute ligne de parti, à convoquer, sans délai, une assemblée constituante non partisane, libre de ses délibérations. Suite au prochain rendez-vous électoral québécois, cette Assemblée constituante sera mandatée pour rédiger et faire adopter notre toute première constitution démocratique du Québec qui sera ensuite entérinée par l'ensemble de la population <del>du Québec</del> du Québec."</li> </ul>

## 6. Révision de l'organigramme

Alain Bergeron fait un survol de l'organigramme de l'ACCQ, mettant l'accent sur les images et leur signification. Nous n'avons, cependant, pas eu le temps d'analyser ou de modifier le document.

## 7. Varia

### a) Observateurs étrangers

Suzelle Tardif a voulu qu'on clarifie le point du procès-verbal précédent concernant les "étrangers" (personnes de d'autres pays) s'inscrivant à nos activités régionales ou

nationales. Pierre-Luc Gilbert propose de contacter ces gens afin de connaître leur motif et de les accepter s'ils veulent participer à titre d'observateur. Il y aurait peut-être lieu alors d'aviser les responsables de l'accueil au sein des ACRQ.

b) Ouverture du compte bancaire :

Marcel Bolduc ayant démissionné de son poste de trésorier intérimaire, Carl Lajeunesse s'est proposé comme troisième personne signataire pour l'ouverture du compte bancaire de l'ACRQ 05.

c) Traduction du site web

Alain Bergeron nous a informé qu'il est question de traduire le site web, ce qui, selon lui, devrait être fait dans toutes les langues, donc tâche énorme. Pierre-Luc Gilbert, de son côté, considère que la langue principale au Québec étant le français, le site web devrait être strictement affiché en français.

c) Prochaine réunion

Nous n'avons pas déterminé si nous aurons une prochaine rencontre d'ici la tenue de la 2e rencontre nationale, à Lévis.

**8. Clôture de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 21 h 15.

Danielle Morin  
Secrétaire